



Rapport financier

UMG Groupe VYV

EXERCICE 2022

Le présent rapport relatif à l'exercice 2022 est approuvé
par le conseil d'administration en séance du 22 mars 2023.

GR O U P E
vyv

Pour une santé
accessible à tous



Sommaire

1. Rapport de gestion	3
1.1 Compte de résultat.....	3
1.2 Bilan.....	7
1.3 Prise de participation	7
1.4 Périmètre de combinaison.....	7
1.5 Evènement post-clôture	8
1.6 Evolutions à venir	8
1.7 Affectation du résultat	8
1.8 Transferts financiers entre mutuelles et unions	9
1.9 Remboursement et indemnisation des élus	9
1.10 Rémunérations versées au dirigeant opérationnel	9
1.11 Liste des mandats et fonctions exercés par les administrateurs.....	10
2. Comptes annuels.....	15
2.1 Bilan.....	15
2.2 Compte de résultat.....	17
2.3 Hors-Bilan	18
3. Annexe aux comptes annuels	19
3.1 Faits marquants.....	19
3.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation	22
3.3 Changements dans les règles et méthodes de présentation	24
3.4 Notes sur le bilan et le compte de résultat	25
3.5 Eléments complémentaires	28



1. Rapport de gestion

1.1 Compte de résultat

En K€	31/12/2022	31/12/2021	Variation	%
Chiffre d'affaires	124 455	121 400	3 055	3%
Autres produits	17 967	13 957	4 010	29%
Frais généraux	-53 620	-53 079	-541	1%
Impôts et taxes	-7 333	-7 812	479	-6%
Charges de personnel	-60 744	-60 993	248	0%
Dotations d'exploitation	-4 557	-3 337	-1 220	37%
Autres charges	-12 633	-6 204	-6 429	104%
Résultat d'exploitation	3 535	3 932	-397	-10%
Résultat Financier - Meddle	-3 404	-3 939	535	-14%
Résultat Exceptionnel	-130	8	-138	-1839%
Sous-total	0	0	0	-100%
Résultat Financier - hors Meddle	-9 095	1 625	-10 720	-660%
Impôts sur les sociétés	413	-231	644	-279%
Résultat net	-8 683	1 394	-10 077	-723%

Le résultat 2022 présente une perte de - 8.683 k€. Celui-ci s'explique par :

- Le résultat financier (hors émission de la dette) non répercuté aux affiliés : - 9.095 k€
- Des crédits d'impôts : + 413 k€

1.1.1 Chiffre d'affaires / Cotisations

En K€	Charges communes	Charges Propres	Sous-total	Coût de la Dette	Risk Integrity	Total
Harmonie Mutuelle	12 416	46 201	58 617	1 348		59 965
MGEN	12 416	32 952	45 368	1 348	1 160	47 876
MNT	4 994	6 708	11 702	542	111	12 356
MGEFI	993	2 261	3 254	108	43	3 405
Mutuelle Mare Gaillard	270	128	397	29		427
SMACL Assurances	270	128	397	29		427
Total	31 358	88 378	119 736	3 404	1 314	124 455

- La contribution des membres permet de financer les charges communes (refacturées au prorata du fonds d'établissement apporté), et les charges propres à chaque entité (refacturées en fonction de clés spécifiques).
- Le coût lié à l'émission de la dette, net des produits des placements issus de la dette, est refacturé au prorata du fonds d'établissement apporté.
- L'outil Risk Integrity est refacturé aux mutuelles utilisatrices.



1.1.2 Autres produits d'exploitation

En K€	31/12/2022	31/12/2021	Var
Mises à disposition	5 912	6 420	-508
Refacturations / prestations de services	4 728	2 535	2 193
Transferts de personnel issus de mutuelles	360	178	182
Boni de liquidation VYV Cooperation	4 206	0	4 206
Reprise de provisions risques et charges	2 282	4 357	-2 075
Autres	479	467	12
	17 967	13 957	4 010

Ce poste comprend principalement les refacturations de charges, relatives à des prestations réalisées pour des entités du Groupe (mises à disposition...). Les principales évolutions sont les suivantes :

- Augmentation des refacturations / prestations de services, liée au l'élargissement de certaines activités (VYV Protection Avenir, équipe refacturée à la SCI Groupe VYV, projet Angers Loire Métropole...)
- Boni de liquidation de VYV Coopération perçu fin 2022.
- Les reprises de provisions sont liées à la baisse des provisions pour indemnités de départ en retraite, du fait de la hausse des taux d'actualisation.

1.1.3 Frais généraux

En K€	31/12/2022	%	31/12/2021	%	Var
Services rendus par le groupe	1 524	3%	2 573	5%	-1 049
Charges locatives	9 650	18%	8 258	16%	1 392
Honoraires	19 529	36%	18 778	35%	751
Communication, partenariat, publicité	13 456	25%	12 744	24%	712
Maintenance / sous-traitance informatique	3 555	7%	5 440	10%	-1 885
Frais de déplacement / deménagement / réception	1 655	3%	1 058	2%	597
Frais bancaires	184	0%	165	0%	19
Frais de forums, AG, Colloques	2 134	4%	2 177	4%	-43
Autres	1 933	4%	1 886	4%	47
Total	53 620	100%	53 079	100%	541

Globalement, le niveau de frais généraux est bien maîtrisé, et reste conforme aux orientations budgétaires.

- Les « Services rendus par le groupe », correspondent aux refacturations des frais de personnel des mutuelles affiliées qui travaillent pour le Groupe VYV.
- Les « charges locatives » incluent principalement les loyers et charges du Vyllage, nouveau siège social du Groupe VYV, ainsi que les loyers des sites en régions.
- La ligne « Honoraires » comprend notamment les coûts liés aux projets développés par le Groupe VYV.
- Le Poste « Communication, Partenariat, Publicité » intègre 2,3 M€ de subvention pour le Festival VYV Les Solidarités.
- Le poste « autres » comprend : les dépenses d'énergie, la documentation, l'entretien, les assurances, la télécommunication, des frais de recrutement...



1.1.4 Impôts et taxes

Ce poste comprend principalement la taxe sur les salaires, la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) et la taxe foncière.

1.1.5 Charges de personnel

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Rémunérations versées	37 323	33 840
Autres (variation des Congés payés, CET, indemnités, primes...)	2 955	7 105
Charges sociales	18 308	17 894
Autres charges de personnel (interressement, Abondement PEE...)	2 158	2 154
Total	60 744	60 993
<i>taux de charges sociales</i>	<i>45,5%</i>	<i>43,7%</i>

La ligne « Autres » inclut notamment les montants des provisions pour Congés Payés et Compte Epargne Temps, qui ont été transférées par les mutuelles affiliées. Celles-ci ont fait l'objet d'une « refacturation » aux mutuelles, comptabilisée en transfert de charges, sans incidence sur le compte de résultat.

L'effectif à fin 2022 s'élève à 498 salariés (ou 488 en équivalent temps plein), contre 496 salariés fin 2021. Les 498 salariés se décomposent en 467 CDI, 7 CDD et 24 apprentis.

1.1.6 Dotations d'exploitation

Les dotations aux amortissements et aux provisions se décomposent comme suit :

- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles pour 1.433 k€, correspondant principalement à l'amortissement des licences et des coûts de développement liés aux projets en lien avec Solvabilité 2.
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles pour 958 k€.
- Dotations aux provisions pour risques et charges pour 2.165 k€ (provision liée au plan de départ volontaire - litiges RH).

1.1.7 Autres charges

Ce poste comprend principalement :

- Les redevances de licences informatiques (5.933 k€)
- La charge liée à l'engagement de reverser le boni de liquidation VYV Coopération à VYV Solidaires (4.206 k€)
- La cotisation annuelle VYV Coopération (802 k€)
- La cotisation annuelle versée à VYV Partenariat, à la suite de l'adhésion à cette UGM (1.139 k€)



1.1.8 Résultat financier

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts de la dette senior	-8 526	-8 526
Intérêts du TSR Mutex	3 835	3 835
Intérêts TSDI Groupe Arcade VYV	500	500
Intérêts Obligation Arcade	723	0
Intérêts DAT/CAT	64	252
Sous-total refacturé aux affiliés	-3 404	-3 939
Autres intérêts, tombées de coupons	891	682
Intérêts du TSR SMACL Assurances	300	300
Intérêts du C/C SCI Groupe VYV	156	0
+/- values réalisées sur OPCVM	-203	859
Dotations (-) / Reprises (+) de provisions	-10 260	-229
Surcote / décote (Obligations)	21	13
Sous-total non repercuté aux affiliés	-9 095	1 625
Résultat financier	-12 499	-2 314

- Les intérêts de la dette Senior (- 8.526 k€), diminués des produits issus des placements affectés à la dette, sont refacturés aux affiliés (au prorata de leurs apports).
L'augmentation du résultat financier est principalement liée aux intérêts des placements issus de la dette (Obligation Arcade pour 40 M€, souscrite en avril 2022).
- Le résultat financier hors dette Senior (- 9.095 k€) n'est pas repercuté aux affiliés et reste au sein de l'UMG.
L'importante diminution est liée aux dépréciations importantes sur les lignes OPCVM/Obligataires (- 7.614 k€) dans un contexte de baisse des taux, ainsi qu'à une dépréciation des titres SMACL SA (- 2.646 k€).

1.1.9 Impôts sur les sociétés

Compte tenu d'un résultat comptable et fiscal déficitaire, aucune charge d'impôt sur les sociétés n'est due. En revanche, des crédits d'impôts sont enregistrés (mécénat, quote-part de crédit impôt recherche du GIE SIHM).



1.2 Bilan

En K€	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Immobilisations incorporelles	5 029	4 801	228
Immobilisations corporelles	1 680	2 122	-442
Immobilisations financières	557 153	601 362	-44 209
Créances	82 323	31 497	50 826
Trésorerie	18 413	18 179	234
Comptes de regularisation	3 224	3 547	-323
Total Actif	667 822	661 508	6 314
Fonds propres	101 835	110 518	-8 683
Provisions risques et charges	9 481	9 598	-117
Dettes financières	504 062	504 062	0
Dettes fournisseurs	24 484	21 498	2 986
Dettes fiscales et sociales	19 005	15 560	3 445
Autres dettes	8 955	272	8 683
Total Passif	667 822	661 508	6 314

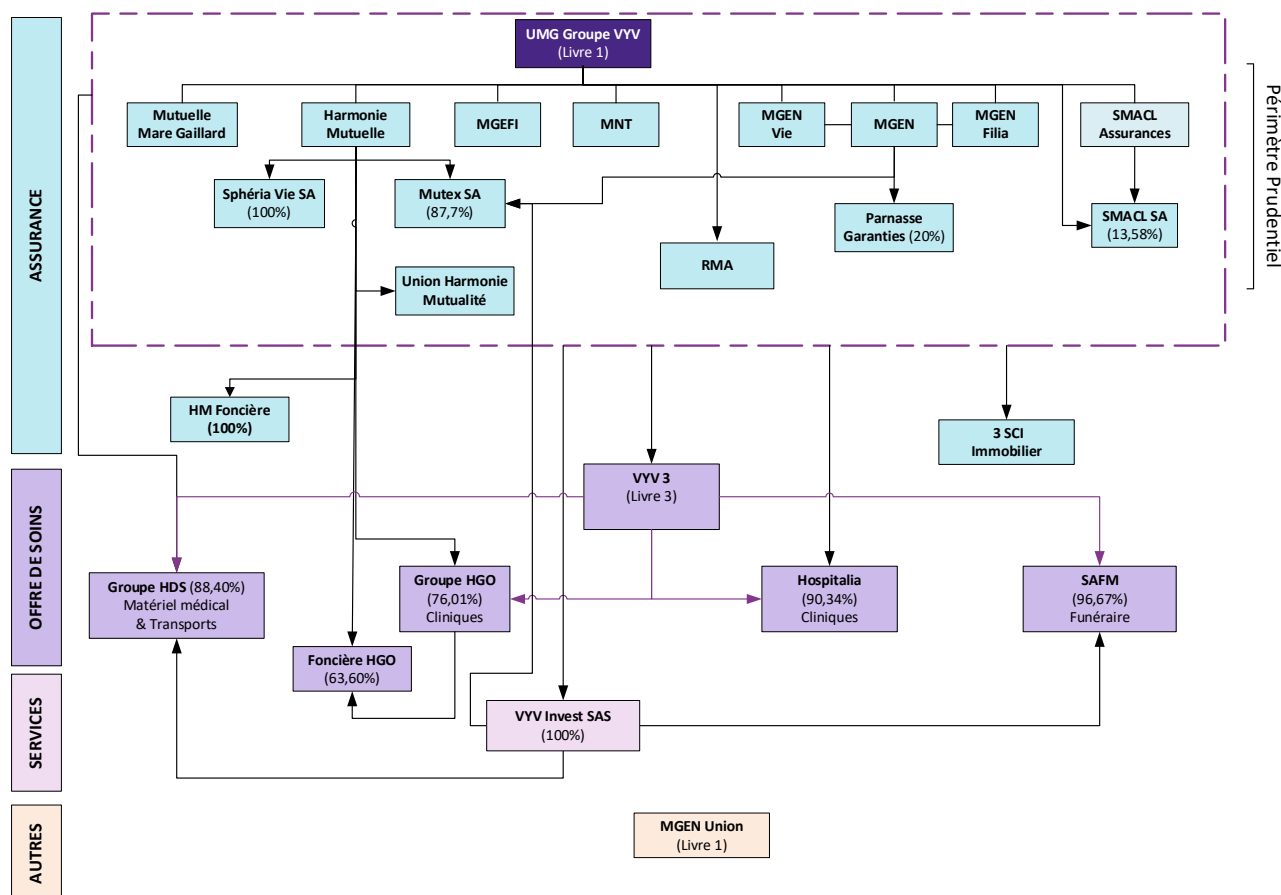
La principale évolution significative concerne l'augmentation de l'avance en compte-courant VYV Invest qui s'élève à 44,7 M€ (en créances) financées par la cession des dépôts / comptes à terme.

1.3 Prise de participation

Néant

1.4 Périmètre de combinaison

L'UMG Groupe VYV est définie comme étant l'entité combinante du Groupe, et produit donc des comptes combinés. Le périmètre synthétique est présenté ci-dessous :



1.5 Evènement post-clôture

Néant

1.6 Evolutions à venir

Néant

1.7 Affectation du résultat

L'Assemblée Générale aura à se prononcer sur l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice, soit - 8.683 k€ en « Report à Nouveau », sur proposition du Conseil d'Administration.

Après affectation du résultat, les fonds propres de l'UMG Groupe VYV s'élèveront à 101.835 k€.



1.8 Transferts financiers entre mutuelles et unions

À la suite de la liquidation de l'Union de Groupe Mutualiste VYV Coopération le 14 décembre 2022, l'UMG Groupe VYV a reçu 4.206 k€.

1.9 Remboursement et indemnisation des élus

1.9.1 Sommes et avantages de toute nature, alloués aux membres des organes d'administration

Le montant des indemnités brutes allouées aux élus s'élève à 119.803 € pour l'exercice 2022.

1.9.2 Frais de déplacement remboursés aux administrateurs

Le montant des remboursements effectués aux élus s'élève à 6.547 € pour l'exercice 2022.

En application de l'article L114-17 du code de la Mutualité, un rapport sur les remboursements et indemnités versés aux administrateurs a été élaboré et une attestation spécifique sera établie par les commissaires aux comptes.

1.10 Rémunérations versées au dirigeant opérationnel

Le montant des rémunérations versées au dirigeant opérationnel s'élève à 765.000 € pour l'exercice 2022.



1.11 Liste des mandats et fonctions exercés par les administrateurs

Nom	Prénom	Mandats - Fonctions relevant du code de la mutualité	Autres mandats
ANDRE	David	Administrateur Groupe VYV UMG Vice-président MNT	
BABAULT	Florence	Administratrice Groupe VYV UMG Administratrice et vice-présidente MGEN Union, MGEN, MGEN Filia, MGEN Ass, MGEN CS, MGEN Vie, MGEN Partenaires Administratrice MFP Administratrice Vyv Partenariat	Présidente MGEN Solutions Membre du CS Yvon Logement Membre du CS Yvon Assurance et Services Administratrice MUTEX SA Membre titulaire CNAS Administratrice MAIF
BALOGÉ	Jérôme	Administrateur Groupe VYV UMG - vice président à partir du 14 septembre 2022 Président SMACL SAM à partir du 30 juin 2022	Président SAM SMACL Assurances Vice-président UGM Territoires d'avenir à partir de juin 2022 Maire Ville de Niort Président Niort Agglo Vice-président ADCF 1er vice-président ADM 79 Président Société d'Economie Mixte Parc auto d'Economie circulation - SO SPACE Administrateur Immobilière Atlantic Aménagement Trésorier adjoint Association Ville de France Président de région EPL Nouvelle Aquitaine
BANNY-DUCÉLIER	Emilie	Administratrice Groupe VYV UMG Membre du bureau Groupe VYV UMG Administratrice UGM VYV Coopération jusqu'au 14 décembre 2022 Administratrice Harmonie Mutuelle Administratrice Union Harmonie Mutuelles	Administratrice Association YVON Administratrice ESS France Administratrice 13ème monde
BEE	Didier	Administrateur Groupe VYV UMG - vice président Président MNT Administrateur VYV 3 Président UGM Territoires d'avenir	Maire Commune Zudausques administrateur EPF Hauts de France Vice-président EPCI CCPL
BLANCHETTE	Thomas	Administrateur Groupe VYV UMG - vice président Président Chorum Mutuelle Président Harmonie Mutuelle Administrateur Union Harmonie Mutuelles Administrateur et vice président de VYV Partenariat Administrateur VYV3 Sud est trésorier UGM santé et travail Administrateur UMR	Président MUTEX Président GIE Chorum Président SAS Chorum Gestion Conseil Administrateur Arche Promotion Administrateur Arcade VYV jusqu'en juin 2022 Gérant SCI Gambetta Gérant SCI Blanchette



Nom	Prénom	Mandats - Fonctions relevant du code de la mutualité	Autres mandats
BODDELE	Gilles	Administrateur Groupe VYV UMG jusqu'au 26 octobre 2022 Trésorier général Harmonie Mutuelle Administrateur Union Harmonie Mutuelles Administrateur MUTEX Union	Administrateur MUTEX SA Administrateur SPHERIA VIE Administrateur EGAMO Président du conseil de surveillance Harmonie Mutuelle Foncière
BOISSIEU (de)	Jean-Luc	Administrateurs et vice-président Groupe VYV UMG jusqu'en juin 2022 Auditeur MNT Vice-président UGM Territoires jusqu'en juin 2022	Président SAM SMACL Assurances jusqu'en juin 2022 Censeur SA SMACL Assurances Président SA SMACL Assurances
BONNEL	Mylène	Administratrice Groupe VYV UMG - membre du bureau à compter du 1er septembre 2021 Administratrice MGEN Administratrice MGEN Union Administratrice UMR	Administratrice Réseau Education et Solidarité Membre CDAS (organisme public) Membre CAAS (organisme public)
CARON	Bruno	Administrateur et Vice-président Groupe VYV UMG jusqu'en dec 2022 Président MGEFI Président MFP services	président du conseil de surveillance MFPrévoyance
CAZIMIR	Guy	Administrateur et Vice-président Groupe VYV UMG Président Mutuelle Mare Gaillard Administrateur Union Harmonie Mutuelles	Administrateur VYV Invest Administrateur Vyv les solidarités Administrateur Maison Familiale Rurale Administrateur SLE CEPAC CE
CHABRISSOU X	François	Administrateur UMG Groupe VYV Administrateur VYV 3 Administrateur MGEN Union, MGEN Vice-président VYV 3 Pays de la Loire	Vice-président AMPPS Administrateur KRG Corporate Administrateur de l'association Réseau Education et Solidarité Administrateur VYV Invest
CHENUT	Eric	Administrateur Groupe VYV UMG Administrateur VYV Coopération UGM Administrateur et Vice-président délégué VYV 3 Administrateur MGEN Union, MGEN, MGEN Vie, MGEN Filia, MGEN Partenaires Président FNMF	Président Fondation MGEN pour la santé publique Président ADOSEN prévention santé MGEN Membre du conseil de surveillance SAFM Maison des obsèques Membre titulaire CNAS Administrateur Arcade VYV jusqu'en septembre 2021 Membre du conseil de surveillance Clinicprosport Administrateur Fondation Autonomia Membre du Comex AFNU Membre du Comex Fondation Femmes@numériques Administrateur VIVOPTIM Solutions



Nom	Prénom	Mandats - Fonctions relevant du code de la mutualité	Autres mandats
CLARY	Anne-Julie	Administratrice Groupe VYV UMG Administratrice et membre du bureau VYV 3 Administratrice membre du Comité exécutif Harmonie Mutuelle Administratrice Union Harmonie Mutualité Présidente VYV 3 Sud-Est Vice-présidente Ressources Mutuelles Assistance Administratrice FNMF Vice-présidente MF PACA SSAM	Administratrice et membre du bureau Mutualistes Sans Frontières Solidarités Administratrice MUTEX Membre du conseil de surveillance SAFM Administratrice Fondation Ecouter Voir Présidente du conseil de surveillance HDS Membre du conseil de surveillance VISAUDIO
DEBORD	Didier	Administrateur Groupe VYV UMG jusqu'en dec 2022 Vice-président MGEFI Administrateur Union MFPS Administrateur VYV3 jusqu'au 15 décembre 2022	Administrateur AMPPS Administrateur EPLE Collège J Perrin Nanterre Administrateur Cap Habitat Administrateur Groupe Arcade - VYV Conseiller municipal délégué Nanterre Trésorier "Elus, Santé Publique et territoires" Administrateur Nanterre Coop Habitat
DERRIVES	Joël	Administrateur Groupe VYV UMG Administrateur Harmonie Mutuelle Administrateur VYV Partenariat Administrateur RMA depuis juin 2022	Administrateur SAS Chorum Conseil jusqu'en juin 2022 Membre du conseil de surveillance SAS Solifap Administrateur Arcade VYV Arcansud et SCIC HLM
HARSTER	Anne-Marie	Administratrice Groupe VYV UMG Administratrice MGEN Union, MGEN Vie, MGEN Filia	Présidente Solidarité Laïque Administratrice Jeunesse au plein air Administratrice Crédit coopératif
JEANNEAU	Eric	Administrateur Groupe VYV UMG à partir du 7 juin 2021 Administrateur et vice-président UGM Vyv Coopération jusqu'au 14 décembre 2022 Président UMR Administrateur MGEN, MGEN Union Administrateur MRE	Membre du CS SAS Vyv Protection Avenir Administrateur SA EGAMO Administrateur Association ADERM Administrateur Association Arts et Vie Administrateur SA OFI Holding Administrateur SA OFIVALMO Partenaires Administrateur Association IREPS Pays de la Loire



Nom	Prénom	Mandats - Fonctions relevant du code de la mutualité	Autres mandats
JUNIQUE	Stéphane	Administrateur Groupe VYV UMG - Président à compter du 7 juin 2021 Président VYV 3 Président VYV Coopération UGM jusqu'en décembre 2022 Administrateur Harmonie Mutuelle Vice-président Union Harmonie Mutuelles Vice président VYV Partenariats Vice-président Union Harmonie Mutualité Vice-président FNMF Administrateur CAREL Mutuelle	Administrateur VYV Invest Président EGAS Président SAS VYV Services Administrateur SA ARCADE VYV Membre du conseil de surveillance Fondation de l'avenir
LE BRETON	Marie-Pierre	Administratrice Groupe VYV UMG Administratrice VYV Coopération UGM jusqu'en décembre 2022 Administratrice VYV Partenariat UGM Administratrice membre du bureau FNMF Secrétaire générale Ressources mutuelle assistance Présidente VYV 3 Ile de France Membre du Bureau VYV 3 Administratrice secrétaire générale Harmonie Mutuelle	Présidente ANEM Vice-présidente UDES Membre du Conseil Supérieur de l'Economie Sociale Membre du CESE
MAGLOIRE	Arnaud	Administratrice Groupe VYV UMG à partir d'octobre 2022 Administrateur Harmonie Mutuelle à partir d'avril 2022 Administrateur FNMF Secrétaire générale adjoint Mutualité française SSAM Champagne Ardenne	Maire Ville de Sainte Savine Vice-président en charg du développement durable Troyes Champagne Métropole
MATHIEU	Sylvie	Administratrice Groupe VYV UMG	Vice-présidente SAM SMACL Assurances Présidente ADAVIE 88 Présidente UNA Grand Est Personne qualifiée Conseil de surveillance ARS Grand Est
POULIQUEN SINA	Christine	Administratrice Groupe VYV UMG Vice présidente déléguée Harmonie Mutuelle Vice-présidente VYV 3 Administratrice VYV 3 Pays de la Loire Présidente Pôle personnes âgées Pays de la Loire Administratrice Union Harmonie Mutuelles	Administratrice MUTEX SA Administratrice HGO Foncière Administratrice HGO SA
ROGER	Stéphanie	Administratrice Groupe VYV UMG Administratrice MGEN Union, MGEN, MGEN Vie, MGEN Fila Administratrice MFPass	Membres du comex AFNU Membre du CS SAFM Maison des Obsèques Administratrice vice présidente déléguée Fondation MGEN pour la santé



Nom	Prénom	Mandats - Fonctions relevant du code de la mutualité	Autres mandats
RONDOT	Isabelle	<p>Administratrice et Membre du bureau Groupe VYV UMG Administratrice VYV Coopération UGM jusqu'au 14 décembre 2022 Administratrice et vice-présidente MGEN Union, MGEN, MGEN ASS, MGEN CS, MGEN Vie, MGEN Filia Administratrice MGEN Partenaires Administratrice MFP Administratrice FNNF</p>	<p><i>Vice-présidente Arts et vie Administratrice CIRIEC Administratrice Institut Montparnasse</i></p>
SALABERT	Dominique	<p>Administrateur Groupe VYV UMG Trésorier Harmonie Mutuelle Administrateur Union Harmonie Mutuelles Administrateur FNNF Administrateur UNMI jusqu'en juin 2022 Administrateur MUTEX Union Administrateur UMR</p>	<p><i>Administrateur VYV INVEST Administrateur MUTEX SA Administrateur UMR SA Président SAS JURI 4 Administrateur SAS Baudouin</i></p>
SAVIGNAC	Matthias	<p>Administrateur Groupe VYV UMG - vice-président délégué Administrateur et vice-président délégué VYV Coopération UGM jusqu'au 14 décembre 2022 Administrateur et vice-président délégué VYV 3 Administrateur VYV Partenariat UGM Administrateur et président Groupe MGEN Administrateur et président MGEN Union, MGEN Ass, MGEN Vie, MGEN Filia, MGEN Partenaires Administrateur et vice-président FNNF Administrateur et vice-président MFPass</p>	<p><i>Président VYV INVEST Vice-président AIM Président Réseau Education et Solidarité Administrateur Chorum Conseil</i></p>
SENECHAL	Catherine	<p>Administratrice Groupe VYV UMG Administratrice et vice-présidente MNT Administratrice UGM Territoires d'avenir Administratrice UT de l'Allier Administratrice Mutaris Caution</p>	<p><i>Administratrice Mutex SA Administratrice VYV INVEST Administratrice UMR SA à partir de septembre 2022 Trésorière Association de Prêt d'Appareillage aux Malades Paralysés</i></p>
SORET VIROLLE	Claude	<p>Administratrice Groupe VYV UMG Administratrice MNT</p>	<p><i>Administratrice AMPPS</i></p>



2. Comptes annuels

2.1 Bilan

2.1.1 Actif (en Euros)

Rubriques	Montants Bruts	Amortissements Provisions	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	21 683 219	17 614 351	4 068 868	2 219 253
Fonds commercial	0		0	7 576
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	960 172		960 172	2 573 929
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	360 628	164 271	196 356	276 247
Installations techniques, matériel, outillage	0	0	0	175
Autres immobilisations corporelles	4 665 668	3 193 971	1 471 697	1 845 610
Immobilisations en-cours	12 200		12 200	0
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation				
Autres formes de participations	266 171 912	2 646 000	263 525 912	266 171 912
Titres immobilisés autres que l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	290 627 041	9 010 847	281 616 194	248 670 116
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 011 210		12 011 210	86 520 481
ACTIF IMMOBILISE	596 492 049	32 629 440	563 862 609	608 285 297
STOCK ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Avances et acomptes versés sur commandes			0	0
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	82 402 419	79 381	82 323 038	31 496 620
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	18 413 025		18 413 025	18 178 798
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	440 266		440 266	413 624
ACTIF CIRCULANT	101 255 711	79 381	101 176 330	50 089 041
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Différences sur les prix de remboursement à percevoir	177 311		177 311	126 164
Primes de remboursement des emprunts	2 606 500		2 606 500	3 007 500
TOTAL GENERAL	700 531 571	32 708 821	667 822 750	661 508 003



2.1.2 Passif (en Euros)

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Fonds d'établissement	114 400 000	114 400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserve statutaire ou contractuelle		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluctuation cours)	51 401	51 401
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	290 043	290 043
Report à nouveau	-4 223 613	-5 617 424
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-8 682 596	1 393 811
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	101 835 235	110 517 831
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provision pour risques	180 000	691 000
Provision pour charges	9 300 609	8 906 854
PROVISIONS	9 480 609	9 597 854
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	500 000 000	500 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières divers	4 061 653	4 062 500
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 173 839	20 698 351
Dettes fiscales et sociales	19 005 303	15 559 515
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	310 877	799 788
Autres dettes	5 795 309	41 432
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	3 159 924	230 732
DETTES	556 506 906	541 392 318
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	667 822 750	661 508 003



2.2 Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	124 454 966		124 454 966	121 399 596
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	124 454 966	0	124 454 966	121 399 596
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			13 750 198	13 931 253
Autres produits			4 216 931	25 957
PRODUITS D'EXPLOITATION			142 422 096	135 356 805
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			53 619 853	53 079 079
Impôts, taxes et versements assimilés			7 332 975	7 812 107
Salaires et traitements			40 277 623	40 944 451
Charges sociales			20 466 806	20 048 082
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotation aux amortissements			2 392 222	2 126 564
Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			0	0
Dotations aux provisions			2 164 759	1 210 815
Autres charges			12 633 121	6 204 302
CHARGES D'EXPLOITATION			138 887 359	131 425 400
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 534 736	3 931 405
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs immobilières et créance de l'actif immobilisé			6 395 448	5 331 104
Autres intérêts et produits assimilés			124 322	269 978
Reprise sur dépréciations et provisions, transferts de charges			0	124 000
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements			148 744	896 116
PRODUITS FINANCIERS			6 668 513	6 621 198
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			10 661 532	753 541
Intérêts et charges assimilés			8 155 105	8 144 823
Différence négative de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			351 551	36 810
CHARGES FINANCIERES			19 168 188	8 935 175
RESULTAT FINANCIER			-12 499 674	-2 313 977
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-8 964 938	1 617 428



Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			0	8 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital			0	2 578
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
PRODUITS EXCEPTIONNELS			0	10 578
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 745	521
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			128 648	2 582
Dotations exceptionnelles aux amortissements , dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			130 393	3 103
			RESULTAT EXCEPTIONNEL	7 475
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			-412 735	231 092
TOTAL DES PRODUITS			149 090 609	141 988 581
TOTAL DES CHARGES			157 773 205	140 594 770
			BENEFICE OU PERTE	1 393 811

2.3 Hors-Bilan

Néant



3. Annexe aux comptes annuels

L'UMG Groupe VYV est régie par le Livre I du Code de la Mutualité. Elle a une vocation stratégique et prudentielle. Son activité principale consiste à :

- prendre et à gérer des participations, au sens du 10° de l'article L. 310-3 du code des assurances, dans des entreprises mentionnées aux articles L. 310-1 ou L. 310-1-1 du code des assurances, ou dans des entreprises d'assurance ou de réassurance dont le siège social est situé hors de France ;
- Ou à nouer et à gérer des relations financières fortes et durables avec des entreprises d'assurance dépourvues de capital social, quelle que soit leur nature institutionnelle.

3.1 Faits marquants

3.1.1 Désaffiliation de la MGEFI

Le Conseil d'administration de la MGEFI du 27 janvier 2022 a pris la décision de lancer un processus de désaffiliation de l'UMG Groupe VYV. Cette décision a été entérinée par une Assemblée Générale Extraordinaire de la MGEFI le 10 mars 2022.

La désaffiliation de la MGEFI a pris effet au 31 décembre 2022.

Un protocole d'accord a été signé entre l'UMG Groupe VYV et la MGEFI, fixant entre autres, les conditions financières, notamment :

- Paiement par MGEFI de la contribution 2022 fixée au budget (3.405 k€)
- Paiement, en 2022, d'une indemnité de désaffiliation anticipée (3.000 k€)

Cette dernière indemnité, a été comptabilisée en « produit constaté d'avance », puisqu'elle couvrira des charges qui interviendront en 2023.

3.1.2 Réorganisation de l'UMG / Mesures d'accompagnement

Dans le cadre d'une réorganisation interne de l'UMG, il a été mis en place un dispositif d'accompagnement salarial. Un accord a été signé avec les partenaires sociaux en juillet 2022. Les 3 principaux dispositifs sont les suivants :

- Rupture conventionnelle collective : départ à l'initiative du salarié (versement d'une indemnité définie par accord en fonction de l'ancienneté)
- Congé mobilité : suspension du contrat (versement d'une indemnité définie par accord en fonction de l'ancienneté / maintien de salaire)
- Congé fin de carrière : anticipation du départ en retraite

En 2022, 20 collaborateurs ont été identifiés au titre de ces dispositifs, dont 3 ayant quitté l'UMG au 31/12/2022. Le montant de la provision pour risques et charges pour les 17 collaborateurs présents au 31/12/2022 s'élève à 1.985 k€.

3.1.3 Notation de l'UMG Groupe VYV

Le 13 décembre 2022, Fitch Ratings a confirmé la note « A+ » de solidité financière du Groupe VYV. La perspective de notation est « Stable ». La note « A+ » concerne les entités suivantes :

- Harmonie Mutuelle
- MGEN
- Mutex
- MNT



Dans son évaluation, Fitch souligne quelques-uns des points positifs du Groupe VYV :

- Une position de leader en assurance santé en France,
- Une très forte solidité financière,
- De résultats bénéficiaires attendus pour 2022
- Un risque modéré sur les actifs.
- Une diversification des activités non-assurance

La dette senior émise en Juillet 2019 est, quant à elle, toujours notée « A- ».

3.1.4 Impact du coût de la dette

Le coût global lié à l'émission de la dette s'élève à 3,4 M€ :

- - 8,5 M€ de charges financières (intérêt, amortissement de la prime d'émission),
- + 5,1 M€ d'intérêts des placements adossés à la dette (TSR Mutex, TSDI et Obligation Arcade VYV, tombées de coupons)

Le coût net a été intégralement refacturé aux mutuelles affiliées.

3.1.5 Hausse des taux / impact sur les placements financiers

Les taux d'intérêt ayant connu une forte augmentation en 2022, le portefeuille obligataire, ainsi que les OPCVM obligataires se sont très fortement dépréciés sur l'année écoulée. Une dépréciation de 8 M€ a ainsi été comptabilisée sur le portefeuille de placements financiers.

3.1.6 SMACL SA

SMACL SA a procédé à une augmentation de capital de 140 M€, non souscrite par l'UMG Groupe VYV, pour faire face à un déficit prévisionnel de - 139 M€. Le pourcentage de détention de SMACL SA par l'UMG Groupe VYV est ainsi passé de 1,96% à 0,91%.

L'UMG Groupe VYV a comptabilisé une dépréciation de 2,6 M€ pour tenir compte de la baisse de valeur de SMACL SA.

3.1.7 Boni de liquidation VYV Coopération

À la suite de la liquidation de l'Union de Groupe Mutualiste VYV Coopération le 14 décembre 2022, l'UMG Groupe VYV a reçu 4,2 M€, enregistré en produit d'exploitation.

En contrepartie, dans le cadre de la création de l'Association VYV Solidaires, le Conseil d'Administration de l'UMG Groupe s'est engagé, en 2022, à reverser ce boni à cette association comme apport initial. Cet engagement n'a pas encore été versé, mais a été comptabilisé en charge sur l'exercice, avec un compte de « créiteurs divers » au bilan, dans l'attente du reversement.

L'impact sur le compte de résultat est donc nul.

3.1.8 Souscription à des Obligations Groupe Arcade VYV

L'UMG Groupe VYV a souscrit à des obligations émises par le Groupe Arcade VYV pour 40 M€, le 28/4/2022, au taux de 2,67%.



3.1.9 Epidémie Covid-19

L'épidémie du coronavirus "Covid-2019" s'est propagée dans le monde entier depuis janvier 2020. L'UMG Groupe VYV a activé sa cellule de crise à compter de la mi-mars 2020, et s'est organisée en interne afin d'assurer une continuité de service sur l'ensemble des territoires sur lequel il est implanté et où il exerce ses activités. A ce titre, l'UMG Groupe VYV surveille ses expositions face à l'épidémie, notamment l'impact de la crise sanitaire sur l'environnement économique et financier, les déplacements de personnes, les rapatriements sanitaires nécessaires, ...

Les impacts de cette crise sanitaire sur les comptes 2022 et ses conséquences sur l'UMG Groupe VYV sont relativement limités.

3.1.10 Contexte économique et politique

Le conflit entre l'Ukraine et la Russie et l'instabilité des marchés financiers que cela a engendré, n'ont pas eu d'incidence directe sur les comptes clos au 31/12/2022.

L'UMG Groupe VYV surveille ses expositions face à ces risques, notamment l'impact sur les placements financiers, et par voie de conséquence, les éventuelles dépréciations comptabilisées.



3.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

3.2.1 Référentiel comptable et réglementaire

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur applicable à l'organisme (UMG – Livre I du code la Mutualité), résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) et notamment du règlement n°2002-07 du 12 décembre 2002 relatif au plan comptable des mutuelles relevant du Code de la mutualité et n'assumant aucun risque d'assurance ni de réassurance.

Compte-tenu du fait que les affiliés à l'UMG présentent leurs comptes selon le plan comptable assurance (Règlement N° 2015-11 du 26 novembre 2015) et que l'activité assurance est prépondérante dans le « Groupe VYV », le référentiel comptable applicable pour la production des comptes combinés consolidés est le plan comptable assurance.

Par ailleurs, conformément à la position du CNC (Conseil National de la Comptabilité) (avis CU 2001-A), il est rappelé que chaque structure présente ses comptes dans son référentiel propre.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

3.2.2 Méthodes d'évaluation

3.2.2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût d'acquisition (valeur brute). Ces éléments ne sont pas réévalués.

Les amortissements ont été calculés sur une durée normale d'utilisation : entre 3 et 5 ans (linéaire) selon les projets.

3.2.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition (valeur brute). Ce coût correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Ces éléments ne sont pas réévalués.

L'amortissement a été calculé sur la durée d'utilisation des biens : 5 ans (Linéaire).

3.2.2.3 Immobilisations financières

Les placements financiers regroupent les titres cotés et non cotés (notamment les titres de participation), les SICAV et les parts de fonds communs de placement, les obligations cotées et non cotées, les livrets ainsi que les dépôts.

Leur valeur d'inscription à l'actif correspond à leur valeur d'achat ou à leur valeur nominale. Les cessions sont traitées selon la méthode FIFO (First In, First Out) pour les valeurs mobilières de placement.

Leur valeur de réalisation est déterminée comme suit :

- Titres cotés : dernier cours coté du jour de l'inventaire,



- Titres non cotés : valeur d'utilité obtenue via une approche multicritère (DCF, multiples boursiers, multiples transactionnels, expertises...)
- SICAV et parts de FCP : dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire,
- Autres placements : valeur comptable éventuellement dépréciée.

A noter que :

- Le poste « Immobilisations financières » comprend les placements financiers ayant vocation à être détenus à long termes (SICAV, Obligations...)
- L'UMG Groupe VYV a pris l'option d'appliquer le dispositif de surcotes/décotes sur les titres amortissables.
- L'UMG groupe VYV n'étant pas une entité d'assurance, est soumise au Plan Comptable Général, et doit donc déprécier les placements dès le 1^{er} euro de moins-value latente.

3.2.2.4 Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est comptabilisée, en cas d'éventuelles difficultés de recouvrement.

3.2.2.5 Disponibilités

Ce poste comporte les comptes bancaires (trésorerie courante).

3.2.2.6 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges que des évènements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant reste incertain. Les principales méthodes relatives aux provisions comptabilisées sont :

- Provision pour indemnités de départ en retraite : La méthode utilisée est la méthode prospective, dont les principaux paramètres sont :
 - Age de départ : calculé en fonction de l'âge de début d'activité et du nombre de trimestres (fonction de la génération) afin d'obtenir le taux plein,
 - Table de mortalité INSEE TD-TV 17-19,
 - Coefficient de revalorisation des salaires : 3,5% pour les cadres et les non-cadres,
 - Taux d'actualisation 3,16% (IBOXX Corporate AA10+ au 30 novembre 2022)
- Provision pour médailles du travail : La méthode appliquée est celle du prorata (préconisation CNCC). Les paramètres sont identiques à ceux de la provision pour indemnités de départ en retraite, à l'exception du taux de revalorisation (0%).



3.3 Changements dans les règles et méthodes de présentation

3.3.1 Changements dans les règles comptables

Néant

3.3.2 Changements dans les règles d'évaluation

Néant

3.3.3 Changements dans les règles de présentation

Néant



3.4 Notes sur le bilan et le compte de résultat

3.4.1 Immobilisations incorporelles

En K€	Acquisitions				31/12/2022
	31/12/2021	/ Dotations	Transfert	Cessions	
Valeur brute	18 583	1 661	1 614	-175	21 683
Immobilisations en cours	2 574		-1 614		960
Amortissement	-16 356	-1 433		175	-17 614
Valeur Nette Comptable	4 801	228	0	0	5 029

Les immobilisations incorporelles, en valeur nette comptable, comprennent principalement les coûts relatifs aux projets interopérabilité, GERICAU (conformité - contrôle interne), VEGA, MIND et SAP-FC (reporting prudentiel S2) et JUMP (base d'actifs commune).

Les immobilisations en cours concernent les projets MIND (lots non mis en service), le paramétrage de SAP-FC pour le Groupe TVA, et d'autres projets de la DSI (interopérabilité).

3.4.2 Immobilisations corporelles

En K€	Acquisitions				31/12/2022
	31/12/2021	/ Dotations	Transfert	Cessions	
Valeur brute	10 679	633	0	-6 286	5 026
Immobilisations en cours	0	12	0		12
Amortissement	-8 557	-959		6 158	-3 358
Valeur Nette Comptable	2 122	-314	0	-128	1 680

- Les immobilisations cédées sont liées à la sortie des locaux de la Tour Montparnasse dont la quasi-totalité présentait une valeur nette comptable nulle.
- Les immobilisations restantes correspondent aux travaux d'aménagement et au mobilier des sites en province (Angers, Nantes, Orléans), ainsi qu'à du matériel informatique.



3.4.3 Immobilisations financières

En K€	Valeur brute	Dépréciation	Intérêts courus non échus	Valeur nette comptable	surcote/décote	Valeur nette de surcote/décote	Valorisation	Plus-value latente
Titres VYV Invest	260 167			260 167		260 167	306 716	46 549
Titres SMACL SA	5 000	-2 646		2 354		2 354	2 354	0
Autres titres	1 005			1 005		1 005	1 005	0
OPCVM monétaires	625			625		625	626	1
OPCVM obligataires	30 514	-1 211		29 303		29 303	29 456	153
OPCVM actions	5 913	-157		5 756		5 756	6 152	396
OPCVM diversifiés	5 016	-133		4 883		4 883	4 883	0
FCT Smart Tresco	993	-993		0		0	0	0
TSR / TSDI (Mutex - Arcade - SMACL)	205 000		875	205 875		205 875	205 875	0
Obligations Corporate	40 610	-6 517	438	34 531	21	34 552	34 564	12
Obligations d'Etat	1 956	0	4	1 960	86	2 046	2 219	173
Compte / dépôts à terme	5 000		9	5 009		5 009	5 009	0
Livrets	5 087		28	5 115		5 115	5 115	0
Cautions	570			570		570	570	0
Total	567 456	-11 657	1 354	557 153	107	557 260	604 544	47 284

- Les immobilisations financières sont classées en « haut de bilan » compte tenu de l'intention de détention à long terme pour garantir la solidarité financière entre les membres.
- Les titres de participation correspondent principalement aux titres VYV Invest (57,19% du capital)
- De même, les plus-values latentes portent principalement sur VYV Invest.
- Les surcotes/décotes, pour 107 k€, sont comptabilisées en compte de « régularisation » et « autres dettes ».

3.4.4 Créances

En K€	Montant
Créances / Comptes-courants :	
- MGEN	4 834
- MNT	1 534
- MGEFI	0
- Harmonie Mutuelle	5 489
- Mutuelle Mare Gaillard	34
- SMACL Assurances	30
- VYV 3	1 146
- SCI Groupe VYV	13 157
- VYV Les Solidarités	450
- VYV Invest	44 740
Autres entités Groupe - Mises à disposition	4 860
Produit à recevoir	4 571
Créances fiscales et sociales	1 478
Total	82 323

Les créances sont toutes inférieures à 1 an.

3.4.5 Charges constatées d'avance

Ce poste s'élève à 440 k€ et correspond à des licences et de la maintenance payée en 2022 pour la période 2022/2023.



3.4.6 Prime de remboursement des obligations

Ce poste comprend notamment la prime d'émission liée à dette qui s'amortit sur 10 ans (4.010 k€ en valeur brute, amorti à hauteur de 1.404 k€).

3.4.7 Fonds propres

En K€	31/12/2021	Affectation du résultat	Résultat	31/12/2022
Fonds d'établissement	66 680			66 680
Fonds de solidarité	47 720			47 720
Réserve de solvabilité	51			51
Autres réserves	290			290
Report à nouveau	-5 617	1 394		-4 224
Résultat	1 394	-1 394	-8 683	-8 683
Total	110 518	0	-8 683	101 835

Le résultat 2021 a été affecté en « Report à nouveau », conformément à la décision d'Assemblée Générale.

Les fonds propres se décomposent comme suit :

• Apport des mutuelles affiliées en fonds d'établissement / de solidarité en septembre 2017 :	114.700 k€
• Apport à VYV Coopération (imputé sur le fonds d'établissement en septembre 2017) :	- 4.900 k€
• Apports de SMACL et CHORUM au 1 ^{er} janvier 2019 :	+ 4.600 k€
• Réserves antérieures :	- 3.882 k€
• Résultat de l'exercice :	<u>- 8.683 k€</u>
Total :	101.835 k€

3.4.8 Provisions pour risques et charges

En K€	31/12/2021	Dotations	Reprises	31/12/2022
Litige RH	691	180	-691	180
Risque URSSAF	360		-360	0
Dispositif RH - Comptoir Pro	0	1 985	0	1 985
Provision Indemnités de départ en retraite	8 181		-1 016	7 165
Provision Médailles du travail	185		-34	151
Autres provisions pour charges	181		-181	0
Total	9 598	2 165	-2 282	9 481

Les principales dotations correspondent au provisionnement des couts relatifs au dispositif d'accompagnement salarial suite à la réorganisation (Comptoir Pro).

La provision pour indemnité de départ en retraite a fortement diminué du fait de la hausse des taux d'actualisation. Ce dernier est passé de 0,87% à 3,16% (impact 1.868 k€ en diminution des provisions). Les autres effets (vieillessement, augmentation de l'effectif, hausse du taux de revalorisation salariale...) venant augmenter la provision pour 852 k€.



3.4.9 Dettes

En K€	Montant
Exploitation	24 173
Immobilisations	311
Dettes fiscales / sociales	19 005
Autres dettes	5 795
Total	49 284

- Les dettes ont toutes une échéance inférieure à 1 an.
- Les dettes fournisseurs sont payées à 30 jours, fin de mois.

3.4.10 Chiffre d'affaires

La contribution des membres est évaluée pour permettre de financer :

- Les charges communes, refacturées au prorata du fonds d'établissement apporté ;
- Les charges propres à chaque entité, refacturées en fonction de clés spécifiques.

3.4.11 Impôt sur les sociétés

Compte tenu d'un résultat comptable et fiscal déficitaire, aucune charge d'impôt sur les sociétés n'est due. En revanche, des crédits d'impôts sont enregistrés (mécénat, quote-part de crédit impôt recherche du GIE SIHM).

3.5 Eléments complémentaires

3.5.1 Périmètre de combinaison

L'UMG Groupe VYV est la combinante du Groupe.

3.5.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Sur l'année, le montant des honoraires du collège des commissaires aux comptes s'est élevé à 302 k€ TTC au titre du contrôle légal des comptes sociaux et combinés de l'Union.

3.5.3 Autres informations

Néant

3.5.4 Evènement post-clôture

Néant



 Établissement VYV³ - SSR Hôpital la Boissière- Noisy-le-Sec © Jacques Grison.



Groupe VYV, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 532 661 832, numéro LEI 969500E016R1LL14UF62. Siège social : 62-68, rue Jeanne-d'Arc - 75013 Paris.
DirCom Groupe VYV/Agence interne de communication. 05/23

www.groupe-vyv.fr